



ASSOCIATION ROMANDE
DES FORMATEURS



Certificat FSEA formateur, formatrice d'adultes
FFA-BF-M1

« Animer des sessions de formation pour adultes »



Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Compétences opérationnelles	3
3. Prérequis	3
4. Modalités d'inscription	3
5. Compétences	4
6. Durée de la formation	4
7. Déroulement et intervenants.....	5
8. Bibliographie et supports de cours	5
9. Méthodes et outils	5
10. Évaluation des compétences.....	6
11. Conditions d'obtention du certificat modulaire	7
12. Positionnement du module	7
13. Coaching (1heure offerte par l'association)	7
14. Inscription, tarifs et conditions générales.....	8



1. Introduction

Cette formation est un des piliers de notre offre. Dispensée depuis des années, elle a amené de nombreux participants à poursuivre leur cursus jusqu'à l'obtention du Brevet fédéral de formateur. En effet, nos formateurs ayant une grande expérience pédagogique et du terrain, ils vous accompagneront tout au long du cursus de formation en vous apportant tout le soutien nécessaire.

La reconnaissance des acquis de cette formation vous conduira à l'obtention du premier module conduisant au brevet de formateur. Le certificat FSEA formateur, formatrice d'adultes « **Animer des sessions de formation pour adultes** » est le premier niveau de qualification de base reconnu sur le plan national pour les formateurs qui animent des cours pour adultes dans un cadre prédéfini.

Depuis plus de 20 ans, le certificat FSEA est devenu un standard de formation reconnu par les institutions de formation continue et les organismes d'Etat.

Pour le certificat FSEA formateur, formatrice d'adultes, deux documents sont essentiels. Il s'agit du **Descriptif de module (DM)** qui indique les exigences et du **Profil de compétence (Co-Re)** qui donne une vue d'ensemble des compétences (opérationnelles) et des ressources nécessaires pour l'acquisition des compétences visées. Tout deux sont disponibles sur le site <http://www.alice.ch>.

2. Compétences opérationnelles

Préparer, animer et évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine spécifique, sur la base de concepts, de plans de formation et de supports didactiques donnés.

3. Prérequis

Compétences dans son domaine professionnel spécifique. Une expérience préalable dans la formation d'adultes favorise la réussite du module de formation. Il est expressément recommandé d'animer des formations destinées à des adultes, au plus tard en parallèle avec la participation au module.

4. Modalités d'inscription

Afin de vous inscrire à cette formation, il vous faut fournir un curriculum vitae, des attestations de pratique de vos employeurs respectifs. Cela nous permet de nous assurer que vous répondez aux exigences de ce module.



5. Compétences

À la fin de la formation le ou la participant(e) est capable de :

1. Appliquer les objectifs globaux, l'approche andragogique et d'autres directives institutionnelles à ses sessions de formation.
2. Concilier les objectifs et les contenus donnés avec les conditions-cadres et les besoins des groupes spécifiques d'apprenant-e-s.
3. Formuler les objectifs de séquences de formation, et vérifier les acquis par des méthodes appropriées.
4. Planifier des séquences de formation sur la base de critères liés à la formation d'adultes et motiver ses choix de méthodes, également par rapport à la matière et au domaine professionnel spécifiques.
5. Planifier la démarche didactique et méthodologique de manière à favoriser la participation active des apprenant-e-s.
6. Donner, sur la base de critères définis, des retours formatifs aux apprenant-e-s quant à leurs progrès.
7. Gérer le plan des relations et des interactions entre formateur / formatrice et apprenant-e-s ainsi qu'entre les apprenant-e-s eux-mêmes.
8. Mener une réflexion sur sa manière d'agir dans le rôle de formateur / formatrice et en tirer les conclusions.

6. Durée de la formation

- 90 h. de temps de présence net au cours
- 165 h. de travail autonome
- 150 h. d'expérience pratique dans la formation d'adultes, sur une durée d'au moins 2 ans

Environ la moitié du temps indiqué pour le travail autonome est organisé par le formateur / la formatrice du module. Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.

Le module correspond à 13,5 crédits ECTS (y compris les 150 h. d'expérience pratique).



7. Déroulement et intervenants

Jour 1	Journée d'introduction	Martin Déglon
Jour 2	Méthodes et outils pédagogiques	Jean-Marc Guscetti
Jour 3	Objectifs et évaluation	Odile Yamo Luthi
Jour 4	Relation, affirmation et rôles du formateur	Monique Hadl
Jour 5	Communication et interactions	Monique Hadl
Jour 6a	Apprentissage partie 1 (1/2 journée)	Pierre-Alain Bex
Jour 6b	Apprentissage partie 2 (1/2 journée)	Pierre-Alain Bex
Jour 7	Dynamique de groupe, partie 1	Pierre-Alain Bex
Jour 8	Dynamique de groupe, partie 2	Pierre-Alain Bex
Jour 9	Scénario pédagogique	Odile Yamo Luthi
Jour 10	Support de cours	Odile Yamo Luthi
Jour 11	Tendances actuelles et consolidation. Hybride	Jean-Pierre Besse
Jour 12	Démonstration de pratique, mini-leçon	Jean-Marc Guscetti
Jour 13	Démonstration de pratique, feed-back	Jean-Marc Guscetti
Jour 14	Évaluation finale et transfert	Jean-Marc Guscetti

8. Bibliographie et supports de cours

- ✓ Supports papiers et/ou numérisés distribués ou disponibles sur la plateforme Moodle.
- ✓ La Boîte à outils des formateurs, Dunod, 2020 - 4ème édition, EAN 9782100806614

9. Méthodes et outils

Les méthodes utilisées dans cette formation sont essentiellement basées sur la mise en pratique des connaissances acquises. Les principaux outils usuels et méthodes en formation des adultes seront présentés et pourront être expérimentés lors de la formation.

Nos formateurs sont des praticiens expérimentés évoluant dans des domaines professionnels très différents, ce qui nous permet de présenter cette large palette d'activités.



10. Évaluation des compétences

L'évaluation des compétences pour ce module consiste en une démonstration pratique documentée (brève séquence de formation), avec une évaluation de la planification, de la réalisation et de la réflexion.

a. Séquence de formation (mini-leçon)

Vous construirez puis animerez une séquence de formation pendant la formation. Notre formateur évaluera votre prestation et vous donnera un feedback précis sur votre séquence de formation.

Critères d'évaluation

Compétences sociales

- ✓ Perception du groupe
- ✓ Conduite et modération du groupe

Compétences personnelles

- ✓ Assurance, impact et rayonnement personnels
- ✓ Expression orale

Démarche didactique et méthodologique

- ✓ Formulation des objectifs
- ✓ Transmission des contenus, conception des différents aspects du rôle du formateur
- ✓ Choix des contenus, méthodes, médias et formes de visualisation adaptés au groupe
- ✓ Gestion du temps

Capacité de réflexion (sur la base de la documentation et de l'auto-évaluation)

- ✓ Planification et réflexions exhaustives
- ✓ Auto-évaluation, interprétation du feedback, conclusions tirées

b. Auto-évaluation d'une séquence de formation

Après visualisation de la vidéo de votre prestation, vous éditez un rapport d'auto-évaluation, d'au moins une page, de la séquence de formation que vous aurez animée.

c. Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel

Un rapport est à fournir au plus tard 3 mois après la fin de la formation, que vous aurez à rédiger sur votre processus d'apprentissage.



11. Conditions d'obtention du certificat modulaire

Pour l'obtention du certificat FSEA formateur, formatrice d'adultes, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. **Au moins 80% de présence** et de participation active aux cours.
2. **Appréciation « acquis » pour l'évaluation des compétences** par les formateurs des modules.
3. **Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel** : La réflexion est consignée par écrit et attestée par le formateur du module. Un feed-back est facultatif.
4. **Attestation d'une expérience pratique dans la formation d'adultes sur une durée d'au moins 2 ans, à temps partiel, pour un total de 150 heures**

Une fois les conditions réunies, le Certificat est délivré avec une validité illimitée.

Toute personne qui, après avoir conclu le module et réussi l'évaluation des compétences pour le certificat FSEA formateur, formatrice d'adultes, ne peut pas encore attester les heures d'expérience pratique requises pour l'obtention du Certificat FSEA, reçoit dans un premier temps une attestation de participation au module.

12. Positionnement du module

Le module FFA–BF-M1 « Animer des sessions de formation pour adultes » plus l'expérience pratique requise constituent le certificat FSEA formateur, formatrice d'adultes (niveau 1 du système modulaire Formation des formateurs /formatrices d'adultes).

Le module 1 est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre « Formateur / Formatrice avec brevet fédéral » (niveau 2 du système modulaire Formation des formateurs / formatrices d'adultes).

13. Coaching (1heure offerte par l'association)

Dans le cadre de la formation, les participants bénéficient d'une heure de coaching gratuit sur un thème en relation avec leur pratique professionnelle de formateur/trice.

Les participants bénéficient de ce coaching durant la formation ou dans **un délai de 3 mois après la formation**. Pour cela, il est nécessaire de prendre contact avec le coordinateur de formation, ou le secrétariat, pour faire valoir son droit au coaching et exprimer le besoin.

Dès l'acceptation de la demande, une mise en relation sera proposée avec un membre actif de l'association faisant partie d'un pool de formateurs.



14. Inscription, tarifs et conditions générales

Nous vous remercions de vous inscrire au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site internet <https://www.arfor.ch/formations/ffa-bf-m1-certificat-fsea-formateur-formatrice-dadultes/>

Tarif membre ARFOR : CHF 3'980.- (Supports de cours compris)

Tarif non-membre ARFOR : CHF 4'580.- (Supports de cours compris)

Nos conditions générales peuvent être consultées sous <http://www.arfor.ch/conditions-generales/>.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.

ARFOR - Association Romande des formateurs

Secrétariat

Avenue de Provence 10

1007 Lausanne

☎ +41 (0) 848 802 999

info@arfor.ch

www.arfor.ch